

# **DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE**

## **REUNION DU MARDI 9 DECEMBRE 2003**

L'assemblée composée d'environ 90 personnes s'est divisée en quatre groupes de travail. Chacun des groupes, après avoir exprimé ses réactions à l'Avis du Haut Conseil de l'évaluation de l'Ecole et au document « ouvrir le débat sur l'Ecole », a cherché à définir des priorités. Celles-ci apparaissent, dans la diversité de leurs formulations, à la fin de chacun des comptes rendus rédigés par les animateurs de groupes.

### **GROUPE 1**

Des remarques préalables ont introduit le débat sur l'Ecole : les questions posées sont orientées, ce qui fausse le débat ; ainsi la question n'est plus s'il faut libéraliser le système scolaire, mais comment le libéraliser ? Les questions sociales ne sont pas assez prises en compte par l'avis, surtout axé sur le coût de l'élève.

Il nous semble important de dire en préambule que le système scolaire doit rester un service public national.

Notre débat s'est déroulé autour de deux axes principaux : la mission de l'Ecole doit-elle être conditionnée par l'économie et la constatation de l'injustice générée par le système scolaire ?

## **L'ECOLE SERVICE PUBLIC**

### **Service public et privatisation**

Le service public national est menacé. Déjà des partenaires extérieurs dont la légitimité est discutable sont présents dans l'Ecole, à travers les mallettes pédagogiques, ou avec la restauration et l'entretien confiés à des sociétés privées.

Cependant, le rôle des partenaires est plus légitime dans les établissements d'enseignement professionnel ou technique car ils répondent à une demande du monde du travail qui réclame une formation.

Cela permet aux élèves de rester intégrés au système scolaire alors qu'une situation d'apprentissage les coupe de ce milieu.

## La décentralisation

La décentralisation pose des problèmes de financement et de dysfonctionnement pour les personnels de santé, les personnels A.T.O.S. qui dépendent de deux hiérarchies distinctes. Actuellement, les réponses apportées sont floues. Les craintes sont justifiées par l'analyse du financement des écoles primaires qui laisse apparaître de grandes disparités. Si les régions manquent de moyens, elles feront appel à des investisseurs privés qui prendront les décisions. Qu'en sera-t-il de l'indépendance des établissements face aux élus locaux et aux sponsors ? L'attitude singulière de la France qui consiste à considérer l'enseignement comme une mission régaliennne doit être défendue.

## *L'INJUSTICE DU SYSTEME*

### L'égalité des chances

Les inégalités sociales génèrent les inégalités scolaires. C'est à l'Etat d'assurer l'égalité des chances. Faut-il pour cela mettre en place une discrimination positive ? La question reste ouverte.

### L'inadéquation des programmes et de la pratique

Les programmes présentent des contradictions. Ainsi l'enseignement des langues vivantes en S doit privilégier l'oral. Mais les classes sont nombreuses, l'examen se déroule à l'écrit et les horaires ont diminué.

Le discours tenu par les inspecteurs est éloigné de la réalité vécue par les professeurs, surtout s'ils enseignent en Z.E.P.. Les programmes et les pratiques recommandées sont expérimentés pour et avec des élèves idéaux. Il faut prendre en compte la diversité des élèves sans céder sur les exigences. Quels moyens pour parvenir à ces résultats ? Peut-on supprimer le travail à la maison dont les parents sont demandeurs, alors qu'on sait qu'en Z.E.P. ce type de devoirs fait l'objet d'un racket ?

Certains s'interrogent sur le recours aux cours particuliers privés. Par les cours d'aide individualisée, le Lycée répond en partie aux besoins de soutien des élèves, mais les demandeurs ne sont pas forcément les élèves les plus en difficulté.

### Les trois propositions

↳ L'Ecole doit rester dans sa globalité un service public national sans démantèlement soit par décentralisation, soit par privatisation.

↳ Elle doit garantir l'égalité des chances et des moyens de la réussite pour tous.

↳ Elle doit développer les différentes facettes de l'individu (sensibilité artistique, faculté critique, culture, goût de l'effort) et lui permettre d'accéder à une formation professionnelle, de devenir un citoyen épanoui et responsable, indépendamment des besoins économiques.

## **GROUPE 2**

Le groupe a mis en cause les conditions du débat : trop rare, trop court, avec un diagnostic donné le jour même et des chiffres contestables : un professeur a plutôt 30 élèves par division que 11.6. De plus, il semble que le diagnostic incite trop à aborder le système scolaire par rapport à des besoins économiques, alors que la conjoncture économique change en permanence. Le débat est-il pipé et les conclusions prévues d'avance ?

### Quelle est la mission de l'Ecole ?

↳ Former des citoyens épanouis disposant d'une culture générale, capables de s'adapter aux changements et non former de futurs salariés

↳ Donner à chaque élève un bagage socioculturel en évitant une spécialisation trop précoce

## Quels manques constate-t-on en seconde ?

- ↳ En terme de savoirs : les bases en mathématique et la maîtrise suffisante de la langue française ainsi que la culture générale.
- ↳ En terme de savoir-faire : difficultés pour construire et formuler une opinion personnelle.
- ↳ En terme de savoir-être : manque d'autonomie et de curiosité intellectuelle.

Ce constat entraîne des questions :

- ↳ Ne faudrait-il pas favoriser le travail en équipe et une plus grande cohérence entre les programmes disciplinaires ?
- ↳ Comment susciter la curiosité des élèves ?
- ↳ Comment faire tout cela avec 35 élèves par classe ?

## Les choix d'orientation

- ↳ L'information doit être améliorée tant auprès des parents que des élèves. Nécessité de la présence des conseillers d'orientation psychologues dans les établissements.
- ↳ Il faut revaloriser les métiers manuels et en finir avec l'orientation vers la voie professionnelle par défaut pour les élèves en situation d'échec scolaire.
- ↳ Les professeurs n'ont pas pour mission d'orienter les élèves en fonction des besoins économiques mais de leur donner les moyens de faire des choix.

## CONCLUSION

↳ La priorité première, selon le groupe, après sondage écrit auprès de chaque participant, c'est la culture avec les deux volets : réflexion et citoyenneté. Former à vivre ensemble dans la différence. Intégrer des élèves venant de milieux différents. Egalité des connaissances pour tous.

↳ Deuxième priorité : développer l'autonomie des élèves pour qu'ils soient acteurs de leur formation, du choix de leur métier ou de leur orientation, quelle qu'elle soit. Revaloriser la formation professionnelle.

↳ Troisième priorité : éveiller l'esprit critique pour que les élèves développent leur liberté de penser et même de savoir dire « non ». Permettre l'épanouissement des élèves.

## GROUPE 3

Plusieurs thèmes ont été abordés ; certains ont donné lieu à des remarques et suggestions que les membres de l'assemblée ont jugées essentielles.

↳ Le collège : le principe du collège unique tel qu'il fonctionne actuellement n'est pas satisfaisant ; une sérieuse réflexion doit être menée afin que chaque jeune puisse avoir un parcours scolaire adapté à ses besoins et compétences sans pour autant introduire une orientation professionnelle trop précoce.

↳ L'égalité des chances : l'inégal accès au baccalauréat en fonction des catégories sociales est intolérable au regard des ambitions qu'on peut avoir pour notre système scolaire.

↳ Le rôle de l'Ecole : l'Ecole doit suivre l'évolution de notre société et de notre économie mais en aucun cas elle ne doit être une institution chargée de répondre aux besoins économiques et aux attentes des entreprises.

↳ Le manque d'attractivité de certaines formations professionnelles et techniques : une des clés du changement de cet état de fait est la revalorisation des métiers manuels à l'école et dans la société.

↳ Le Lycée : les baccalauréats généraux souffrent des phénomènes d'empilement, d'accumulation des connaissances ; les programmes méritent révision afin de dégager des savoirs fondamentaux.

La filière (S) ne doit plus être une filière élitiste et réservée aux seuls élèves brillants si on veut former plus de scientifiques. Elle ne doit pas être répulsive, comme elle peut l'être actuellement, pour certains jeunes craintifs de ne pas réussir dans une filière dite d'excellence...

Certaines filières d'enseignement général (L) ou technique (STT...) restent peu attractives parce qu'elles manquent de lisibilité pour les élèves et les parents : l'information à l'orientation doit être améliorée et guidée par un souci de revaloriser ces séries.

Le Lycée doit obtenir des conditions satisfaisantes de travail afin de former des jeunes capables de réussir dans l'enseignement supérieur.

## Les priorités pour l'Ecole

1. L'Ecole doit réaffirmer l'importance des apprentissages fondamentaux en termes de savoir, de savoir faire (lire, écrire, compter, savoir communiquer) et de savoir-être (éducation aux valeurs citoyennes).
2. L'Ecole doit rétablir l'égalité des chances, non en s'appuyant sur un parcours unique pour tous mais en donnant à chaque jeune la chance de valoriser ses compétences.
3. L'Ecole doit contribuer à l'épanouissement et au développement personnel de chaque élève par l'apprentissage progressif de l'autonomie et de la responsabilité.

## GROUPE 4

Les membres du groupe ont formulé des remarques sur le fonctionnement actuel de notre système scolaire.

↳ Les effectifs des classes : le nombre d'élèves par classe est trop élevé (35-40 en seconde, 28-30 en 6<sup>ème</sup>). Des moyens sont nécessaires pour y remédier : plus d'enseignants, de locaux.

↳ Les rythmes scolaires : ils sont trop éprouvants pour les élèves . Suggestions : faire alterner sept semaines de cours et deux semaines de vacances ; travailler le samedi matin pour alléger l'emploi du temps hebdomadaire...

↳ Collège unique et problèmes de société : les difficultés que connaît le collège unique sont une évidence qui mérite une réflexion approfondie. Les problèmes de société et les difficultés familiales (familles monoparentales, démission des parents) ont une large incidence sur l'Ecole.

↳ L'orientation : il faut éviter une spécialisation trop rapide. L'augmentation du nombre des options ouvre des choix d'orientation mais elle a pour conséquence des groupes à faible effectif pour lesquels l'enseignement n'est pas toujours assuré jusqu'au bout.

↳ Les missions de l'Ecole

L'Ecole devrait avoir trois missions :

1. Un rôle social de remédiation et d'intégration.
2. Un rôle de transmission des savoirs et de motivation des élèves.
3. Un rôle de lien avec le monde du travail (relation avec l'environnement économique, formation par alternance...).

## Trois priorités dégagées par le groupe

1. Les rythmes scolaires.
2. L'augmentation des moyens au niveau des structures et des personnels, adaptés aux différents niveaux.
3. Meilleure articulation entre les différents niveaux.

## CONCLUSION GENERALE

On peut formuler dans les termes suivants les idées qui ont été le plus largement exprimées par les membres de l'assemblée et considérer qu'elles représentent les priorités majoritairement reconnues :

↳ L'épanouissement de l'élève et la formation de citoyens cultivés, libres et responsables. C'est la raison d'être de l'Ecole vis-à-vis des individus et de la société.

↳ L'égalité des chances. L'Ecole a pour mission de permettre l'accès de tous au savoir, à la compétence technique et à la réussite professionnelle.

↳ L'autonomie de l'Ecole et le caractère national de son organisation. L'Ecole ne doit pas être asservie au monde économique et aux aléas des politiques régionales et locales ; elle est un service d'Etat qui doit présenter partout les mêmes garanties de qualité.

## **REUNION DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2003**

### DEBAT SUR LES SUJETS 6 – 8 ET 19

Sujets 6 et 8 : comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ? Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

L'assemblée a choisi de traiter ces deux thèmes simultanément. En effet, en dépit de différences évidentes, ils ont pu permettre des liens intéressants pour un débat autour de la pédagogie et de l'orientation. Les échanges ont surtout porté sur les trois points suivants :

↳ C'est aux formations initiales qu'il faut accorder le plus de moyens (école primaire, premier cycle du collège). Tous les problèmes ultérieurs en dépendent et les stratégies de remédiation se révèlent presque toujours trop tardives du fait que les élèves sont déjà installés dans une situation d'échec et ont tendance à rejeter le système scolaire dans son ensemble. L'une des conséquences est l'orientation par l'échec ou par défaut.

↳ Il faut faciliter et accompagner les démarches d'orientation. Elles doivent être commencées tôt et suivies régulièrement dans un dialogue avec l'élève et sa famille. Il importe de multiplier et de renforcer les passerelles entre l'enseignement général et l'enseignement technique. L'image des professions techniques et manuelles doit être revalorisée.

↳ Dans le domaine de la pédagogie, l'assemblée de façon unanime, a souligné la nécessité de restaurer la valeur de l'effort, en particulier en ce qui concerne la mémorisation des savoirs fondamentaux. Le rapport personnel de l'enseignant avec le groupe classe et avec chacun des individus qui le composent apparaît d'une importance particulière dans le cas d'adolescents qui ont besoin d'être reconnus. La prise en compte des efforts et des progrès, même modestes, par l'enseignant contribue à la motivation des élèves. En outre, la définition par l'élève d'un projet d'avenir (même s'il doit changer) joue un rôle très précieux dans sa motivation à l'effort et au désir de réussite.

Sujet 19 : faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

L'idée de donner plus d'autonomie aux établissements suscite des craintes et des objections de la part des enseignants :

↳ Crainte qu'elle n'entraîne des inégalités entre les établissements avec des effets de concurrence et de hiérarchisation : n'y aurait-il pas, dans ce cas, des établissements riches et d'autres pauvres, des établissements prestigieux et d'autres mal famés ... ?

↳ Crainte que le recrutement des personnels, dans le cas de remplacements en particulier (enseignants, assistants d'éducation...) ne se fasse sans garanties suffisantes de compétence et n'accroisse le danger de la précarité des statuts.

↳ Crainte qu'on n'accorde trop d'importance à l'avis des chefs d'établissement dans l'évaluation pédagogique des personnels enseignants

Mais les avantages que pourrait offrir un accroissement de la part d'autonomie des établissements ont été aussi évoqués, en particulier dans le domaine de la gestion des personnels, des ressources budgétaires et des initiatives pédagogiques.

↳ Gain de souplesse et de réactivité lors de problèmes de recrutement de personnels remplaçants (enseignants, assistants d'éducation, auxiliaires de vie scolaire et d'intégration...).

↳ Gain de souplesse dans l'utilisation de certains crédits servant à développer des projets propres à l'établissement, comme c'est le cas actuellement pour les crédits affectés, par exemple.

↳ Avantages d'un conseil scientifique et pédagogique d'établissement qui aide à définir des projets, à les suivre et à les évaluer.

En conclusion, l'assemblée s'est montrée très attachée à limiter la marge d'autonomie des établissements à des domaines bien spécifiques et bien définis, dans le souci de préserver l'égalité des établissements et de garantir partout la qualité du service public.